

*L'Adresse*

Dois-je rappeler à mon honorable collègue que la Chambre des communes jouit théoriquement d'une indépendance tout à fait totale à l'égard du gouvernement et que ce n'est donc pas le gouvernement qui a réduit le budget de la Chambre, mais les partis qui y sont représentés. Les membres de cette Chambre ont eux-mêmes réduit le budget de la Chambre, à l'invitation du premier ministre évidemment, mais il a bien fallu que les partis y consentent. Je dois dire que le Bloc québécois n'a pas manqué de faire sa part dans la réduction du budget de la Chambre des communes.

D'autre part, elle nous a parlé des débats auxquels nous avons participé mardi et mercredi sur la présence des Casques bleus canadiens en Bosnie-Herzégovine et en Croatie et sur les essais des missiles de croisière en territoire canadien.

Je voudrais rappeler également à ma collègue qu'hier, on a critiqué le fait que ces débats aient lieu avant que le gouvernement fasse connaître ses orientations en matière de défense. Donc, on intervenait hier sur quelque chose qui risque de changer d'un jour à l'autre si le gouvernement décide de nous annoncer des orientations différentes. Je pense que le débat était tout à fait à propos, évidemment, mais qu'il n'a pas eu lieu au bon moment.

Elle nous a également parlé de toutes sortes de prétendues réalisations sur lesquelles je ne reviendrai pas. J'aimerais plutôt insister sur les non-réalisations ou plutôt sur les échecs du gouvernement jusqu'à présent. Est-ce que mon honorable collègue a oublié que le gouvernement a lamentablement échoué sur la question du libre-échange, par exemple? Il nous avait dit durant la campagne électorale qu'il ne mettrait en oeuvre l'accord de libre-échange que s'il obtenait un certain nombre de garanties sur l'environnement et les ressources et que si on lui fournissait une définition de ce que sont les subventions. Il n'a obtenu aucune de ces garanties et aucune de ces définitions avant la mise en oeuvre de l'accord de libre-échange.

De la même façon, en ce qui concerne le GATT, le gouvernement s'est lamentablement écrasé et a échoué sur la protection de l'article XI qui a tant d'importance pour les agriculteurs. J'imagine que ma collègue n'a pas beaucoup d'agriculteurs dans sa circonscription. Sur ce point, il y a une petite différence entre nous parce que, chez moi, il y en a quelques-uns, et même beaucoup. On est un peu déçu de la performance gouvernementale à ce chapitre.

En terminant, j'aimerais demander à ma collègue, puisqu'elle parlait des réalisations du gouvernement, si on devra attendre encore bien longtemps avant que le gouvernement nous montre quelque réalisation que ce soit, d'abord en ce qui concerne la contrebande des cigarettes et ensuite en ce qui concerne l'équité fiscale.

Est-ce qu'on pourrait avoir des réponses sur ces réalisations qu'on attend toujours de la part du gouvernement?

• (2040)

[Traduction]

**Mme Phinney:** Je remercie le député de ses bons mots. Je ne pense pas que nous aurons à attendre longtemps avant que de nombreuses décisions soient prises. Avec l'aide de tous les Canadiens, le gouvernement va régler les problèmes qui sont actuellement à l'étude.

La plupart des ministres ont déjà dit à la Chambre qu'ils veulent rendre plus transparent le processus de décision, qu'ils veulent mettre en oeuvre les changements proposés par la population et par tous les députés.

Le député a une aciérie dans sa localité et j'espère qu'il va participer davantage aux travaux de la Chambre en devenant membre du caucus de l'acier.

[Français]

**Mme Pauline Picard (Drummond):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord profiter de l'occasion qui m'est offerte pour saluer et remercier les gens du comté de Drummond pour la confiance qu'ils m'accordent et pour souligner que j'accomplirai mon mandat au meilleur de mes connaissances et avec le plus grand dévouement.

Ce que j'ai entendu mardi dernier au Sénat ne constitue d'aucune façon le projet vigoureux que les Québécois et les Québécoises, les Canadiens et les Canadiennes, étaient en droit de s'attendre pour retrouver un sentiment d'espoir et de confiance en l'avenir. Conséquemment, je désire transmettre à cette Chambre et au gouvernement mes préoccupations et celles de mes collègues concernant le discours du Trône, et plus particulièrement en ce qui concerne le système de soins de santé.

Hélas, la pauvreté du contenu du discours du Trône en cette matière génère davantage d'appréhensions que d'espoirs. Car nos concitoyens et concitoyennes attendent des solutions aux problèmes reliés à la détérioration de nos soins de santé telles la fermeture de lits d'hôpitaux, la congestion des salles d'urgence, l'augmentation du prix des médicaments, et j'en passe. J'en prends pour exemple la situation de crise aiguë qui prévaut à l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville dans mon comté. Faute d'un financement adéquat, confronté à des compressions budgétaires majeures, il en résulte des équipements désuets, un manque de spécialistes, des fermetures fréquentes de services, des gardes interrompues, des transferts de malades. Autant de situations qui rendent la vie difficile au personnel et aux patients. Quels espoirs nous livre le discours du Trône pour contrer ces situations inacceptables? Trop peu, faut-il le constater, monsieur le Président.

Parlons tout d'abord des paiements de transfert fédéraux et du financement des programmes établis. D'entrée de jeu, nous reconnaissons que les engagements du ministre des Finances concernant la bonification quinquennale des paiements de péréquation sont certes un réconfort pour l'ensemble des provinces.

Mais il ne faut pas confondre les paiements de péréquation avec les paiements de transfert. Dès 1986, le gouvernement précédent, critiqué à maintes reprises par le premier ministre actuel, commençait le processus de réduction des transferts fédéraux au titre de financement de programmes établis. Les conservateurs annonçaient en 1987 que les provinces canadiennes et le Québec auraient 270 millions de dollars en moins pour financer la santé et l'enseignement postsecondaire.

Pire encore, les conservateurs annonçaient en février 1991 que les paiements de transfert per capita pour le financement des programmes établis seraient gelés jusqu'à 1994-1995. Toutes ces mesures ont été appliquées unilatéralement, c'est-à-dire